



Pression foncière sur le littoral

Convention publique

Vendredi 2 décembre 2005

Auditorium du Palais des congrès - Avenue de Gaulle
17300 Rochefort

Si aujourd'hui, 60% de la population mondiale habite à moins de 100 km de la mer, en Bretagne, par exemple, c'est 80% de la population qui vit dans la bande des 30 km, et on prévoit que nos départements littoraux compteront 3,4 millions d'habitants supplémentaires en 2030. La crise du logement s'aggrave, les conflits d'intérêts s'accroissent entre les aménageurs privés, les services publics de l'équipement, du logement et de l'aménagement du territoire, les professionnels du tourisme et les touristes, les pouvoirs publics et les associations qui veillent à la protection de la nature et des paysages. Les souhaits des résidents à l'année et des résidents secondaires sont souvent contradictoires. Il nous faut donc trouver des solutions qui concilieront la protection des espaces naturels avec le souhait de la population de vivre, travailler, se reposer ou se divertir dans ces espaces.

Pour en débattre, des élus Verts (municipaux, régionaux, nationaux et européens), des spécialistes des commissions Economie et Mer et littoral, et des acteurs et universitaires extérieurs aux Verts (Association d'études foncières, Conservatoire du Littoral, Confédération Paysanne)

Programme

10h
Accueil

10h30
Introduction

Natalie Riollet, adjointe au maire de Rochefort,
membre du Conseil national interrégional des Verts

10h 45 - 12h 45
Les espaces littoraux non bâtis

Martine Rouzaud, conseillère régionale Verte de Haute-Normandie, membre du Conservatoire littoral normand et du Conseil des Rivages
Le rôle de la région dans la gestion et la protection des espaces naturels

Bruno Toison, Conservatoire du Littoral
Le prix du foncier, les difficultés de trouver des gestionnaires pour les espaces acquis par le CEL, la proposition du CEL de modifier les règles de calcul de la DGF (dotation globale de fonctionnement)

Denis Drouet, fiscaliste, Commission économie des Verts
L'étude de la taxe foncière actuelle conduit à proposer la transformation de la taxe sur le foncier non bâti en taxe et /ou crédit d'impôt ou subvention, afin d'en faire un outil du type pollueur-payeur, fonctionnant contre le vice foncier (détruire, user sans précaution doit entraîner la taxe !) et pour encourager la vertu foncière (subventionner la conservation, l'entretien, le bon usage)

Paul Bonhommeau, juriste, Confédération Paysanne

12h 45 -14h
Pause déjeuner

14h -18h

Crise du logement, crise du foncier, comment concilier activité et tourisme tant dans les grandes villes que dans les petites communes

Christine Sandel, conseillère régionale Verte en PACA
Le logement des travailleurs saisonniers, les Etablissements publics fonciers régionaux (EPFR)

Joelle Laporte-Maudire, adjointe Verte au maire de la Rochelle
La crise du logement

Jean-Paul Declercq, conseiller municipal de Guérande, Commission Mer et littoral des Verts
De l'inscription des résidents secondaires sur les listes électorales dans les petites communes très touristiques

Céline Barthou, Université d'Angers

Dominique Voynet, (sous réserve du calendrier du Sénat) sénatrice Verte, et ancienne Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, auteure de la loi Voynet

Vincent Renard, CNRS, ancien directeur de l'ADEF (Association d'études foncières)
Des politiques publiques face à la spéculation foncière et de la fragilité des règles protectrices face à la pression des marchés fonciers, dans un contexte décentralisé. Avec des éléments de comparaison avec quelques pays voisins.

Alain Lipietz, député européen Vert
La propriété foncière (et le prix du sol) est le régulateur ancestral de l'accès à l'environnement (naturel ou artificiel). Mais dès lors que ceux qui peuvent payer plus peuvent imposer un changement de l'usage du sol et donc de l'environnement, la collectivité perd le contrôle des mutations de l'espace. Une politique écologiste doit instituer de forts correctifs explicitement politiques et démocratiquement élaborés : plans d'occupation des sols, taxes, etc. À terme il faudra aller vers un découplage entre propriété et droit d'usage.